

COMMUNE DE :

Bureau de vote :

Nom du délégué :

**COMPTE-RENDU DU 10 JANVIER PORTANT SUR LE
DÉROULEMENT DES TRAVAUX DE LA COMMISSION
CHARGÉE DE L'ÉTABLISSEMENT ET DE LA RÉVISION
DE LA LISTE ÉLECTORALE**

(application des dispositions de l'article R.11 du code électoral)

QUESTIONS	RÉPONSES
<p><u>I - APPRÉCIATION DU RESPECT PAR LA COMMISSION DES FORMALITÉS ET DÉLAIS PRÉVUS PAR LE CODE ÉLECTORAL</u></p> <p>À quelles dates s'est réunie la commission ?</p> <p>Était-elle, à chacune de ses réunions, composée des trois membres, hors secrétariat, prévus par l'article L.17 du code électoral ?</p> <p>La commission s'est-elle assurée que chacune des personnes inscrites sur la liste dont elle a la charge possédait toujours les qualités requises par la loi pour continuer à y figurer ?</p> <p>La commission a-t-elle tenu un registre des décisions qu'elle a prises, avec indication des motifs et pièces à l'appui ?</p> <p>Le tableau rectificatif a-t-il été arrêté et signé par tous les membres de la commission le 10 janvier 2017 ?</p> <p><u>II - APPRÉCIATION DU RESPECT PAR LA COMMISSION DES CONDITIONS DE FOND NÉCESSAIRES À L'INSCRIPTION OU À LA RADIATION D'ÉLECTEURS :</u></p> <p>Les motifs de chaque addition ou de chaque retranchement portés sur le tableau rectificatif vous paraissent-ils fondés ?</p>	

Estimez-vous que certains électeurs maintenus sur la liste électorale ne répondent plus aux conditions de fond pour y demeurer ?

Si oui, lesquels et pourquoi ?

III - OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION DONT VOUS ÊTES MEMBRE :

Fait à _____, le

LE/LA DÉLÉGUÉ(E)

N.B. : Ce compte rendu doit être impérativement adressé ou remis à :

Préfecture de la Creuse
Direction de la Réglementation et des Libertés Publiques
Bureau de la Réglementation et des Élections
4, Place LOUIS LACROCQ
23000 GUÉRET

ou par courriel :
pref-elections@creuse.gouv.fr

le **10 JANVIER 2017**